

CIRCONSCRIPTION DE SAINT GREGOIRE

ECOLE PUBLIQUE

élémentaire

PAUL EMILE VICTOR

CONSEIL D'ECOLE

PROCES-VERBAL

ANNEE SCOLAIRE 2015 / 2016

Réunion du : 03/11/2015

Adresser :

1 exemplaire à l'Inspecteur de l'Education Nationale de circonscription

1 exemplaire au Maire

NOM	PRESENT	EXCUSE	
Directeur de l'école - Président : Madame Lacroix			Suppléants assurant un remplacement
Maitres de l'école			
Madame Jousset			
Madame Viaite			
Madame Corbel			
Madame Ernout			
Madame Triffault			
Monsieur Loiou			
Monsieur Jouan			
Madame Trompette			
Madame Goodet			
Madame Le Doeuff			
Représentant du R.A.S.E.D. :			
Représentants des parents d'élèves titulaires			
Monsieur Hocine		F	
Madame Kerverdo			
Madame Yvet			
Madame Farges			
Madame Mathieu			
Monsieur Yvet			
Madame Sourget			
Madame Sourdin			
Madame Saint-Omer			
Madame Guérin			
Inspecteur de l'Education nationale : Mme CARRE Mireille		x	
Maire de la commune ou son représentant : M. BETTAL			
Conseiller municipal : Mme VINET		x	
Délégué départemental de l'Education nationale :			
VOIX CONSULTATIVE			
Membre du R.A.S.E.D. :			
Médecin scolaire :			
Infirmière scolaire :			
Assistante sociale :			
A.T.S.E.M.			
Personne invitée :			
Représentants des parents d'élèves suppléants			
Madame Leprince			
Madame Chevin			
Monsieur Liminier		Excuse	
Madame Hardouin			
Madame Lemercier			
Madame Sablain			
Madame Sevin			
Madame Granger			
Madame Donnat			
Madame Cherbonnel			

Le président, directeur de l'école,

Le secrétaire de séance,

Nom : LACROIX Thérèse

Nom : CORBEL Laure

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PAUL-EMILE VICTOR DU 3 NOVEMBRE 2015

Afin de libérer M. Bettal, qui a une autre réunion à la mairie, l'ordre du jour est réorganisé. Seront abordés d'abord les travaux de l'école et les questions des parents nécessitant une réponse de la mairie.

Ordre du jour :

1. Travaux école
2. Questions des Parents d'élèves
3. Vote du Règlement Intérieur
4. Résultat des élections des Représentants des Parents d'élèves élus,
5. Rentrée 2015 (classes, équipe enseignante, effectifs, aide pédagogique complémentaire, échanges de service, organisation des études et du temps de midi),
6. Projets de l'école pour cette année scolaire,
7. Bilan financier de la coopérative de l'école

1. TRAVAUX ÉCOLE

M. Bettal annonce que les travaux commenceront au printemps 2016, qu'ils se feront sur 3 ans, par corps de métier. Quelques classes seront peut-être fermées lors des travaux, des classes mobiles seront alors mises en place. Le maximum des travaux se fera pendant les vacances. La première tranche concernera la toiture de l'école. La dernière chose faite sera la mise en conformité de l'accessibilité. Le coût des travaux est estimé à 2 millions d'euros.

Trois questions suivent cette annonce :

- Au niveau des classes, les enseignants demandent si un désamiantage est prévu. La colle des dalles contient-elle de l'amiante ? Le sol sera-t-il refait ? A priori pas de désamiantage de prévu.
- Y aura-t-il une isolation phonique entre les classes ? Seule une isolation extérieure est prévue.
- Le devenir de l'ancienne cantine est-il statué ? Nos besoins, en particulier une pièce pour recevoir les professionnels qui suivent un enfant (psychologue, éducateur, enseignant spécialisé...) ont-ils bien été entendus ? Pour l'instant, pas de décision prise.

Mme Lacroix va faire une demande de travaux pour aménager une petite salle dans l'ancienne cantine, en attendant le réaménagement de cet espace.

Côté enseignants, on s'inquiète car les travaux vont commencer et il sera trop tard pour préciser les besoins. Les enseignants regrettent d'être souvent mis devant les faits sans avoir été souvent prévenus tel le changement de serrures des portails d'accès de l'école, serrures pour lesquelles aucune clé n'avait été donnée.

Les enseignants apprennent ce soir qu'il va y avoir une rénovation et ils ne connaissent pas le projet.

Côté parents, on éprouve un besoin important de communication avec la mairie. M. Bettal ne peut répondre à toutes leurs questions. Il s'engage à transmettre les demandes.

Le conseil d'école décide d'envoyer un courrier à la mairie pour solliciter une réunion d'informations et d'échanges sur les travaux de rénovation.

2. QUESTIONS DES PARENTS CONCERNANT LE PÉRISCOLAIRE

Deux réunions par an seront programmées pour évoquer les problèmes relatifs au temps périscolaire. M. Bettal apporte toutefois des réponses aux interrogations des parents .

- **TAP** : Pour les activités organisées lors des TAP, un document a été envoyé aux parents, mi octobre pour leur présenter les activités et l'organisation de ces temps périscolaires.
- **Goûter** : Mr Denot estime qu'il y a assez en quantité. Mr Bettal remarque que beaucoup d'enfants ne mangent « rien », le midi. Peut-être est -il possible de prévoir plus de souplesse sur les quantités selon l'âge des enfants, un élève de CP n'ayant pas forcément les mêmes besoins qu'en élève de CM2. À voir avec Vincent Thomas.
- **Qualité de l'étude** : Les études, cette année, commencent à 17h45, les parents trouvent que l'horaire est trop tardif. Ils souhaiteraient que l'organisation soit revue. 17h15 serait un bon compromis. Depuis 2 ans, les parents étaient satisfaits de l'organisation. Mr Bettal rappelle cependant que les animateurs qui encadrent ces études n'ont pas de compétences spécifiques.

2 BIS. QUESTIONS DES PARENTS CONCERNANT LA SÉCURITÉ

Sécurisation de l'arrêt du Grégobus à « Maison Blanche » : Les parents demandent une signalétique et une barrière de protection. Cet arrêt, situé sur une route passagère, où 15 enfants attendent le Grégobus le matin, est dangereux. Il faudrait au moins un panneau qui indique la présence d'enfants.

M. Liminier ajoute qu'à l'arrêt de Kerfleury, on retrouve le même problème de sécurité.

Sécurité devant l'école : Un agent de police fait la sortie le soir pour l'instant. La mairie recherche un vacataire pour le matin et le mercredi midi (pas trouvé pour l'instant).

Afin de limiter la vitesse, les parents demandent que des dos d'âne soient installés et qu'une signalétique indiquant une école soit mise en place.

Madame Lacroix remercie M. Bettal pour sa participation à ce conseil d'école.

Les parents demandent s'il n'est pas possible de faire venir un policier pour sensibiliser les enfants à la sécurité routière ? (MAIF ? Groupama ?)

De nombreuses voitures stationnent toute la journée sur le parking de l'école, empêchant les parents de l'utiliser pour déposer leurs enfants. Passer les parkings en zone bleue a déjà été évoqué lors d'un précédent conseil d'école mais cela ne semblait pas possible sans étendre cette zone à l'ensemble du quartier. Peut-être pourrait-on placer un panneau arrêt minute ?

Les parents d'élèves réfléchissent à un document à distribuer à tous les parents pour inciter à garder au volant un comportement « citoyen » aux abords de l'école.

3. LECTURE ET ADOPTION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ÉCOLE

Des modifications sont apportées au règlement précédent

A la version du règlement intérieur adopté le 4/11/2014, sont apportées les modifications suivantes :

- les horaires de l'école appliquées en 2015-2016.
- Les entrées/sorties sur temps scolaire autorisées uniquement lors des récréations.

- La fermeture de l'école à 17h00 pour permettre à la société de nettoyage de travailler.

La charte de la laïcité sera également ajoutée en annexe.

Le règlement intérieur est voté à l'unanimité.

Un exercice PPMS est prévu le 17 novembre.

4. RÉSULTATS DES ÉLECTIONS DES PARENTS D'ÉLÈVES

Une seule liste a été présentée. Dix parents de la liste FCPE ont été élus.

Cette année, la participation aux élections a été plus importante qu'habituellement. Le taux de participation a été de 43,63 % (en progression).

5. RÉSULTATS DES ÉLECTIONS DES PARENTS D'ÉLÈVES

Rentrée 2015 : 251 élèves (252 en janvier)

CP : 24 élèves par classe

CE1 : 2 classes de 21 élèves

CE2 : 1 classe de 27 et 1 classe de 26

CM1 : 26 élèves par classe

CM2 : 28 élèves par classe

L'aide pédagogique complémentaire est organisée le midi, sur les journées courtes des élèves, de 12h00 à 12h30.

6. PROJETS

L'exposition en arts visuels est reconduite cette année. Elle aura lieu le vendredi 3 juin 2016

Musique : Intervenants dumistes – 4 classes (1 CP, 1 CE1, 2 CM1) + Mélod'Ille (pour les classes de CE2) mais pas sûr étant donné le coût.

Piscine : CP, CE1 et CE2

C'est la deuxième année que les élèves fréquentent la piscine de Saint-Grégoire. Cette année, cette activité concerne les CP, CE1 et CE2.

Mme Triffault, enseignante de CE2, trouve que l'organisation de cette activité est compliquée. En effet, quand deux classes vont à la piscine sur le même créneau horaire, il n'y a qu'un maître nageur pour 2 classes, l'autre étant sollicité pour la surveillance. Ce maître nageur est mis en priorité sur le groupe classe qui est dans le petit bassin. Madame Triffault, enseignante de CE2 remercie les 3 parents agréés qui se sont portés volontaires pour l'accompagner chaque lundi et sans lesquels l'activité ne pourrait se passer dans de bonnes conditions.

Dans les textes, un seul parent agréé suffirait mais pendant cette activité piscine, l'enseignant reste seul responsable de tous ses élèves, c'est donc le seul à pouvoir juger du nombre nécessaire d'encadrants pour mener une activité de qualité et sans risque.

Le matériel est également à partager entre les classes et parfois, c'est un peu juste.

Des parents agréés sont disponibles dans d'autres classes et peuvent dépanner si besoin mais il est difficile d'organiser cette activité à la dernière minute.

Un autre problème est évoqué : Il n'est pas prévu que les élèves de CE1 et CE2 aillent dans le grand

bain (sauf quand il y a deux classes en même temps). Or il est indispensable pour la progression des enfants qu'ils puissent nager en grande profondeur. Cette demande sera réitérée auprès de la mairie.

Les enseignantes trouvent aussi que lorsque deux classes vont sur le même créneau piscine, il y a beaucoup de bruit dans les douches, pas conçues pour recevoir deux classes.

Mets tes basket et bats la maladie : Association ELA

Pour la première fois, l'école a participé à cette action qui permet de soutenir l'association ELA, association européenne contre les leucodystrophies. C'est une campagne citoyenne et solidaire.

Cette action se déroule en 2 phases :

- La première a été la dictée « un mot pour courir », texte d' Amélie Nothomb, qui a sensibilisé les enfants au problème de la leucodystrophie
- la deuxième est une course d'endurance parrainée (recherche des parrains par les enfants). Elle aura lieu le vendredi 1er avril.

6.. Coopérative de l'école

Les comptes sont à peu près équilibrés. Chaque année, ce sont 3500 € que cette coopérative gère.

<u>Recettes (hors classes de découverte)</u>		<u>Dépenses :</u>	
Cotisation parents	1 900 €	Assurance/cotisations	570,00 €
versement FCPE (bénéfice de la fête de l'école)	1 000 €	frais divers (réparation lecteurs CD /étiquettes /timbres/ petit mobilier)	500 €
Vente des photos de classe	600 €	Budget de chaque classe (150 € par classe pour des activités pédagogiques)	1500 €
		Fournitures école (cartouches d'encre, matériel sport/ papier couleur...)	500 €
		Sorties pédagogiques (TNB, formation aux premiers secours)	500 €
Total	3 500,00 €		3 570,00 €

Exceptionnellement, pour aider au financement des classes de découverte (CE1 et CM2), la FCPE a versé en 2015 par élève et par jour 5 €. Elle a aussi reversé à l'école la subvention reçue de la mairie suite à une demande de subvention pour deux classes de découverte faite en 2014. Cette subvention de 1600 € a été en partie utilisée pour réduire le coût de la sortie en forêt de Brocéliande des CE1 en mai 2015. Il reste 600 € de cette subvention.

Pour augmenter les recettes, une vente de calendriers chevalet avec des photos de l'exposition d'arts « En voir de toutes les couleurs » est organisée cette année.

La photo scolaire est prévue début janvier.

Secrétaire de séance : Madame Corbel

Directrice : Madame Lacroix